

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Sylvianne Bergmann ; Laurianne Bovet ; Olivier Faller ; Alice Genoud ; Claude Nicole Grin ; François Huguenet ; Gaëlle Lapique ; Gianna Marly ; Nkiko Nsengimana ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Caroline Alvarez ; Denis Corboz ; Cédric Fracheboud ; Evelyne Knecht ; Pierre Oberson.

Membres présents	84
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Informe l'assemblée du retrait du postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny « Encourageons le covoiturage ! ».

Le président

Informe l'assemblée de l'absence durant toute la séance de M. le municipal Marc Vuilleumier, en déplacement à l'étranger.

Pétition
Dépôt

des Vert'libéraux (159 signatures) « Pour une 2^{ème} vie des objets encore utilisables ».

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Lettre

de la Municipalité (du 14 janvier 2016) demandant l'urgence pour les points :

- R 75 – **Préavis N° 2015/77** : Cinéma Capitole. Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente).
 - R 44 – **Préavis N° 2015/1** : Politique culturelle de la Ville de Lausanne. Réponses à onze initiatives (Grégoire Junod ; Gilles Meystre ; Claire Attinger ; Françoise Longchamp ; Evelyne Knecht ; Rebecca Ruiz ; Myriam Tétaz ; Philippe Clivaz ; Pierre-Antoine Hildbrand), deux interpellations (Françoise Longchamp ; Yves Adam) et une pétition (POP Jeunesses popistes).
-

Lettre

de la Municipalité (du 1^{er} février 2016) demandant l'urgence pour les points :

- R 74 – **Préavis N° 2015/68** : Octroi à la Municipalité d'une enveloppe financière de CHF 6'000'000.– en vue de l'octroi de prêts chirographaires de durée limitée à des coopératives d'habitants impliquées dans la construction du plan partiel

	<p>d'affectation N° 1 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.</p> <p>- R 77 – Préavis N° 2015/81 : Augmentation de capital de Spontis S.A. : conversion d'un prêt en capital.</p> <p>_____</p>
Communications du secrétariat du Conseil	<p>- <u>21 janvier 2016</u> : organisation de la commission permanente de gestion</p> <p>_____</p>
Communications municipales	<p>- <u>1^{er} février 2016</u> : Réponse aux résolutions de Mme Marlène Bérard et M. Alain Hubler du 24 février 2009 adoptées par le Conseil communal suite à l'interpellation de M. Alain Hubler : « TV : un acronyme qui ne doit pas signifier 't'es viré' pour les employés de TVRL »</p> <p>- <u>1^{er} février 2016</u> : Réponse à la question n° 49 de M. Henri Klunge et consorts, déposée le 8 décembre 2015 « Affectation des infirmières scolaires : quelles procédures et quelles concertations ? »</p> <p>- <u>1^{er} février 2016</u> : Réponse à la question n° 45 de M. Laurent Rebeaud, déposée le 9 octobre 2015 « intervention de multinationales dans le ménage lausannois »</p> <p>- <u>4 février 2016</u> : prolongation au 31.12.2016 la validité de crédits d'investissements du patrimoine administratif et bouclage de crédits d'investissements.</p> <p>- <u>9 février 2016</u> : Retrait du rapport-préavis n° 2015/88 « Réponse au postulat de M. Valéry Beaud – Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement »</p> <p>_____</p>
Question écrite <i>Dépôt</i>	<p>de Nicolas Tripet (PLR) : « Plateforme 'Eve' : quelle collaboration pour quel timing ? »</p> <p>_____</p>
Interpellation <i>Dépôt</i>	<p>de Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « Tenant compte du critère de réalité, quels sont les vrais états financiers de la ville ? »</p> <p>_____</p>
Interpellation <i>Dépôt</i>	<p>de Nkiko Nsengimana (Les Verts) : « Quand une société de vente de systèmes de sécurité jette l'alarme dans la population et entretient un sentiment d'insécurité »</p> <p>_____</p>
Interpellation <i>Dépôt</i>	<p>de Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : « Réaménagement de l'avenue du Grey et ses environs : quelle priorité et quelle planification ? »</p> <p>_____</p>
Interpellation <i>Dépôt</i>	<p>d'Elisabeth Müller (Les Verts) : « Lausanne en 2030 : les espaces verts et les espaces de détente seront-ils en suffisance ? »</p> <p>_____</p>
Interpellation <i>Dépôt</i>	<p>de Denis Corboz (Soc.) et consorts : « Silent discos : quand Lausanne ne l'entend pas de cette oreille ! »</p>

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « CPCL – un havre de paix dans la tempête ambiante ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de Matthieu Carrel (PLR) et consorts : « De quoi l'interdiction des silent disco est-elle le nom ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « Un double délai regrettable pour l'arrivée du matériel de vote »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I.** Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- II.** Mme Karin Roch (Les Verts) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).
- III.** M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- IV.** Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).
- V.** M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
- VI.** Mme Séverine Evéquoze (Les Verts) ; personne ne répond.
- VII.** M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/1

Politique culturelle de la Ville de Lausanne. Réponses à onze initiatives (Grégoire Junod ; Gilles Meystre ; Claire Attinger ; Françoise Longchamp ; Évelyne Knecht ; Rebecca Ruiz ; Myriam Tétaz ; Philippe Clivaz ; Pierre-Antoine Hildbrand), deux interpellations (Françoise Longchamp ; Yves Adam) et une pétition (POP Jeunesses popistes)

Postulat de M. Yves Adam : « Culture-passions »

**Postulat de M. Philippe Clivaz : « Valorisation, signalisation, communication :
Lausanne pôle culturel »**

Postulat de M. Denis Corboz : « Musée de l'Art Brut »

Postulat de M. Denis Corboz : « Accès et médiation culturelle »

**Postulat de M^{me} Sarah Neumann et consorts : « Des mesures ciblées pour les
retraites artistiques »**

Postulat de M^{me} Sarah Neumann : « Une étude sur les publics de la culture »

**Postulat de M. Yvan Salzmänn pour une pérennisation des ateliers d'artistes
lausannois**

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

M. Gilles Meystre (PLR) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; M. Gianni-John Schneider (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Discussion s/règlement

La parole n'est pas demandée.

Discussion (suite)

M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote s/concl. N° 1

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. N° 2

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. N° 3

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. N° 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. N° 5

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 5 de la commission.

Vote s/concl. N° 6

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 6 de la commission.

Vote s/concl. N° 7

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 7 de la commission.

Vote s/concl. N° 8

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 8 de la commission.

<i>Vote s/concl. N° 9</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n° 9 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 10</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve la conclusion n° 10 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 11</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 11 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 12</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 12 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 13</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 13 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 14</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 14 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 15</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 15 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 16</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 16 de la commission.
<i>Vote s/concl. N° 17</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 17 de la commission.

Ce faisait, le Conseil **décide** :

1. d'approuver les lignes directrices de la politique culturelle décrites au chapitre 5 du présent rapport-préavis ;
2. d'adopter les propositions et objectifs pour les années 2015 à 2019 présentés au chapitre 7 du présent rapport-préavis ;
3. d'adopter les mesures présentées au point 10.1 du présent rapport-préavis relatives au Fonds des arts plastiques et aux arts visuels ainsi que leurs implications financières ;
4. d'adopter les mesures présentées au point 10.2 du présent rapport-préavis relatives aux autres domaines artistiques ainsi que leurs implications financières ;
5. d'adopter les modifications du règlement du Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne du 16 février 1999, amendés comme suit par la commission :

Article 2, al. 1, point 1 :

- acquérir des œuvres produites par des artistes résidant à Lausanne

ou justifiant d'attaches professionnelles fortes avec la ville de Lausanne.

Article 5 :

¹ La commission désignée par la Municipalité est formée de neuf membres.

(...)

³ Les experts et les artistes professionnels sont nommés par la Municipalité sur proposition du conseiller municipal en charge de la culture. *Un membre est désigné sur proposition d'une association représentative des intérêts des artistes professionnels lausannois.*

6. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de M. Grégoire Junod « Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne » ;
7. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de M. Gilles Meystre « Pour un PALM culturel » ;
8. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de M. Gilles Meystre « Les conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels, basées sur la transparence et le partenariat » ;
9. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Claire Attinger « La fête de l'art contemporain à Lausanne » ;
10. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Françoise Longchamp « Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé » ;
11. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Evelyne Knecht « Un Capitole pour une capitale » ;
12. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Evelyne Knecht « Haut les masques ! Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées » ;
13. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Rebecca Ruiz « Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans » ;
14. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Myriam Tétaz « Un prix pour la création d'une oeuvre de musique contemporaine » ;
15. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Clivaz « Bas les masques - la culture est en danger ! » ;
16. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Accès à la culture : pour un événement fédérateur lausannois » ;
17. d'approuver la réponse de la Municipalité à la pétition du POP – Jeunesses popistes « Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix ! ».

Rapport sur postulat

de M. Yves Adam (Soc.) :
« Culture Passion ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

Rapport sur postulat

de M. Philippe Clivaz (Soc.) :
« Valorisation, signalisation, communication : Lausanne pôle culturel ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui et 1 non, **approuve** la conclusion de la
commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

Rapport sur postulat

de M. Denis Corboz (Soc.) :
« Musée de l'Art brut ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la
commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

Rapport sur postulat

de M. Denis Corboz (Soc.) :
« Accès et médiation culturelle ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

M. Denis Corboz (Soc.) qui retire son postulat.

Rapport sur postulat

de Mme Sarah Neumann (Soc.) et consorts :
« Des mesures ciblées pour les retraites artistiques ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

Rapport sur postulat

de Mme Sarah Neumann (Soc.) :
« Une étude sur les publics de la culture ».

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la
commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

Rapport sur postulat

de M. Yvan Salzmänn (Soc.)
pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois

Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la
Municipalité pour étude et rapport

**Rapport s/Préavis N°
2015/77**

**Cinéma Capitole. Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment.
Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)**

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

M. Pedro Martin (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Natacha Litzistorf
(Les Verts) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M.
Philipp Stauber (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Roland Ostermann (Les
Verts) ; M. Jean-François Cachin (PLR) qui dépose un amendement ; M. Daniel
Brélaz, syndic.

*Amendement Cachin –
Concl. N° 1 (nouv.)
(dépôt)*

« 1. De porter le montant du compte d'attente de Fr. 340'000.- à Fr. 1'300'000.-
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement [...] »

*Discussion
s/amendement*

M. Alain Hubler (La Gauche); M. Roland Ostermann (Les Verts); Mme Françoise Longchamp (PLR).

*Vote amendement
Cachin*

Le Conseil, par 34 oui, 23 non et 2 abstentions, **approuve** l'amendement de M. Jean-François Cachin.

Vote s/concl. 1 à 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions 1 (nouvelle) et 2 à 3 de la commission, soit **décide** :

1. de porter le montant du compte d'attente de Fr. 340'000.- à Fr. 1'300'000.-
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'300'000.- destiné à couvrir les frais d'études pour la rénovation, l'assainissement et l'agrandissement du cinéma Capitole, montant qui sera balancé par prélèvement sur le crédit d'ouvrage qui sera sollicité par voie de préavis ;
3. de balancer le compte d'attente 1400.581.139 par prélèvement sur le crédit prévu sous le chiffre 1 ;
4. de faire figurer sous la rubrique 1401.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit susmentionné.

Clôture

La séance est levée à 20 h 25.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....